

A watercolor illustration of a village scene. In the foreground, a swan with brown and white mottled feathers stands in a grassy area. To the left, there is a large, dense green bush. In the background, several houses with red roofs and white walls are visible, surrounded by trees and a clear blue sky with a few birds flying.

MI DORF
mon village

N° 68

Blodelsheim
place de Grifßheim

Juin 2018

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter ce soixante-huitième bulletin municipal.

Notre commune connaît un important chantier: l'aménagement de la rue du Canal d'Alsace et de la place du 14 Juillet. Un tel chantier nécessite de la patience et de la tolérance de la part de chacun d'entre nous. Je comprends les désagréments qu'engendrent ces travaux, encore un peu de patience et je suis persuadé que le résultat sera à la hauteur de nos attentes.

Lors de tout chantier, des imprévus apparaissent: c'est ainsi que nous avons été confrontés au problème de la fragilité du tilleul planté à la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale sur la place du 14 Juillet. Nous avons fait le choix difficile mais responsable d'enlever cet arbre avec l'engagement de replanter un nouvel arbre, ainsi le devoir de mémoire est respecté.

J'invite l'ensemble de la population et notamment les enfants des écoles à participer à l'inauguration de la place du 14 Juillet rénovée lors de la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le 11 novembre 2018.

Le 19 mai s'est déroulée la 4^e Journée citoyenne dans notre commune, un grand moment de partage, de rencontre et de convivialité. Je tiens à présenter mes chaleureux remerciements à tous les participants et je vous donne rendez-vous pour la prochaine édition en 2019.

La compétence périscolaire est exercée par la Communauté de communes «Pays Rhin-Brisach». Cette compétence va être transférée aux communes à partir du 1^{er} janvier 2019. J'ai proposé au Conseil municipal d'engager une réflexion sur les orientations et évolutions de ce service pour les années à venir.

Le dossier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se construit par étapes successives. Le diagnostic étant réalisé, nous sommes maintenant dans la phase d'élaboration des orientations du PLUI et du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PLUI fait l'objet, tout au long de son élaboration, d'une concertation, notamment par la mise à disposition du public des divers documents en fonction des différentes étapes de la procédure. Les documents sont consultables dans votre Mairie et le dossier devrait être approuvé pour la fin de l'année 2019.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous.

Un grand merci à l'équipe municipale, aux agents communaux et aux associations pour leur implication dans la vie de notre village.

François BERINGER,
Maire de Blodelsheim





VIE DE LA COMMUNE P.4 À 12

- Décisions du Conseil Municipal
- Le budget 2018
- Conseil Municipal des Enfants
- Aménagement rue du Canal d'Alsace
- L'Echo des Services Techniques
- Journée citoyenne



INTERCOMMUNALITÉ P.13 À 15

- Evolution tarifaire de la redevance incitative
- Installation d'un nouveau TUBE®
- Rappel des consignes de tri
- Territoire à énergie positive



HISTOIRE P.16

- Description de notre région «La Hardt»



LA VOIX DES ECOLES P.17 À 19

- Ecole Maternelle «Dewatre»
- Ecole «Les Tilleuls»



ECHO DES ASSOCIATIONS P.20 À 28

- APP
- Marché à la Ferme Brun
- Aviculteurs
- Sapeurs-Pompiers
- Chorale
- Conseil de fabrique
- MJC - Théâtre Alsacien
- Croix-Rouge Française



PORTRAITS P.29 À 30

- Hugo SITTERLÉ et Arnaud DEHLINGER
- Martial BRENDLE



TISSU ECONOMIQUE P.31 À 33

- Laurence CAROUX, architecture
- Sandrine ANTONY, La Fourmi Immo
- Les écuries HELMLINGER



URBANISME P.34 À 35

- Les autorisations d'urbanisme
- Définition des plans



SECURITE P.36

- Mairie Vigilante et Solidaire

ETAT CIVIL P.37 À 39

- Naissances
- Décès
- Anniversaires
- Jubilaires
- Mariages



Edito

C'est un réel plaisir pour moi que de revenir vers vous avec notre Mi Dorf quelque peu « relooké »... Je profite de cette occasion pour remercier tous les rédacteurs et en particulier ceux qui viennent de se joindre à nous.

Comme à mon habitude, je vous propose un petit texte à méditer. Il n'a l'air de rien et pourtant il est si riche de sens...

Il était une fois une course de grenouilles

«Il était une fois une course de grenouilles organisée dans un petit village du bord du Mékong. Le tracé de la course avait été confié à un jeune villageois, qui, dans le souci de plaire au chef du village, avait placé la ligne d'arrivée au seuil de sa maison, située en haut d'une grande colline.

De l'aveu de tous, le trajet paraissait très difficile, voire impossible, tant le dénivelé final était exigeant. Cela attisa toutefois la curiosité des badauds, qui se pressèrent pour assister au départ de la course. D'autant que le chef du village, manifestant son intérêt, gagea une prime importante pour la grenouille qui parviendrait à accomplir un tel exploit.

Beaucoup de gens se rassemblèrent pour assister à l'événement. Et le départ fut donné.

En fait les gens ne croyaient pas possible que les grenouilles atteignent la cime. Et toutes les phrases que l'on entendit furent : «Impossible ! Elles n'y arriveront jamais... !»

Les grenouilles commencèrent peu à peu à se décourager. Toutes, sauf une qui continua à grimper. Et les gens continuèrent : «Vraiment pas la peine ! Elles n'y arriveront jamais... !!!» Et les grenouilles s'avouaient vaincues sauf une qui continuait de grimper envers et contre tout. Et les gens continuèrent : «C'était prévisible ! Une telle entreprise était vouée à l'échec !»

A la fin, toutes abandonnèrent, sauf une petite grenouille qui, seule et au prix d'un énorme effort, atteignit le sommet de la colline et franchit victorieuse la ligne d'arrivée.

Les sages du village, stupéfaits, voulurent alors savoir comment la petite grenouille avait pu accomplir un tel exploit. On l'examina sous tous les angles pour enfin découvrir sa particularité... elle était sourde !»

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été ensoleillées et porteuses de projets extraordinaires.

Liliane HOMBERT

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

- Suite à un avis d'appel public à concurrence publié fin 2017 et à une analyse des offres présentées, les travaux de réaménagement de la rue du Canal d'Alsace ont été confiés aux entreprises COLAS et WERNER pour la partie voirie – eaux pluviales et aux entreprises ETPE et HUBER pour les réseaux secs. Le montant total du marché s'élève à 1,4 millions d'euros.

- La Communauté de communes Pays Rhin-Brisach étant compétente en matière de collecte et de traitement des eaux pluviales, la part des dépenses relevant de cette compétence sera à sa charge (environ 300 000 €).

- Il a par ailleurs été décidé de procéder par la même occasion à l'enfouissement des réseaux aériens d'Orange afin de réduire la gêne occasionnée par des chantiers successifs.



FINANCES

FINANCES DU CCAS

L'excédent de fonctionnement dégagé au compte administratif 2017 du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 9 325,59 €. Le budget 2018 a été voté à 9 525 €.



FINANCES DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2017 du service «eau et assainissement» lors de sa réunion du 29 mars 2018. Ce compte révèle un excédent global de 263 781 €. S'agissant du budget 2018, la section d'exploitation a été arrêtée à 196 953 € et la section d'investissement à 283 008 €.

Le prix du m³ d'eau n'a pas subi d'augmentation et s'établit comme suit :

Eau	1,000 €
Redevance de pollution domestique	0,350 €
Redevance de modernisation des réseaux	0,233 €
TOTAL	1,583 €

Les deux redevances sont fixées par l'Agence de l'Eau et lui sont intégralement reversées.

FINANCES DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2017 s'est soldé par un excédent global de 422 275,92 €.

Le budget 2018 a été adopté à 1 350 368,50 € en section de fonctionnement et à 1 921 698,94 € en section d'investissement (voir article page...)

Le taux des impôts locaux a été fixé à :

- 5 % pour la taxe d'habitation
- 6,86 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 31,47 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

VENTE DE TERRAINS

La commune va vendre un terrain de construction situé rue du Rhin, ainsi qu'une partie de la parcelle sise 23 rue du Canal d'Alsace. Ces deux ventes rapporteront 140 000 € au budget communal.



AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal a fixé les crédits alloués aux écoles pour l'année 2018. En matière de crédits de fonctionnement, le montant est sensiblement le même qu'en 2017.

Concernant les crédits spéciaux, il a été décidé :

Pour l'école Dewatre

- De prendre en charge une partie du coût des sorties scolaires
- De remplacer un ordinateur portable et du mobilier.



Pour l'école Les Tilleuls

- De prendre en charge une partie du coût des sorties scolaires
- De renouveler les manuels de français des CM1 et CM2
- De doter une troisième classe d'équipements pédagogiques interactifs
- D'acheter du mobilier supplémentaire pour assurer la rentrée de septembre.



La Communauté de communes facture désormais les séances de piscine des scolaires à hauteur de 100€ par séance (le coût total d'une séance s'élève à 280€).

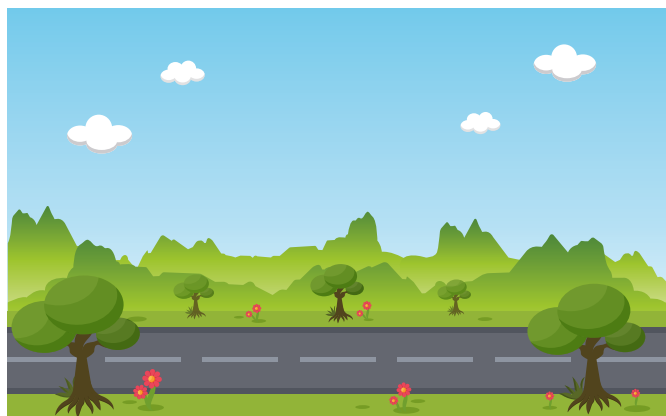
Le Conseil municipal a décidé que la commune prendrait en charge la totalité de la facture pour l'année scolaire 2017/2018, soit environ 4500€ qui représentent 15 séances par classe. Pour les années scolaires suivantes, cette prise en charge se fera sur 10 séances (nombre de séances conseillé par l'Académie).

PERSONNEL COMMUNAL

- Le Conseil municipal a ouvert des postes pour permettre le recrutement de jeunes de 17 ans (classe 2001) durant l'été afin de seconder les agents techniques pour divers travaux d'entretien.
- Le poste de rédacteur a été supprimé du tableau des effectifs de la commune suite au départ en retraite d'Anne-Marie THUET le 1^{er} novembre 2017. Elle a été remplacée par un agent relevant du grade d'adjoint administratif.

PARTENARIATS

- La commune a souhaité renouveler son partenariat avec la Communauté de communes pour l'utilisation du SIG (Système d'Information Géographique).
- Une convention a été signée entre la commune et le Département pour fixer les obligations de chacun en matière d'entretien des routes départementales.
- La commune a adhéré au dispositif «Voisins vigilants» qui permet aux habitants de signaler des faits inhabituels dans leur quartier et ainsi de lutter contre les cambriolages.



INTERCOMMUNALITE

La Communauté de communes Pays Rhin-Brisach a pris la compétence «assainissement» au 1^{er} janvier 2018. Aussi, la gestion du réseau d'assainissement et des stations de relevage est désormais de la compétence de la Communauté de communes.

La redevance assainissement continuera d'être encaissée via la facture d'eau, trois fois par an, puis la commune la reversera à la CCPRB.

Vie de la commune

LE BUDGET 2018

Le budget communal 2018, état de prévision des dépenses et recettes de la commune pour l'année, a été adopté par le Conseil Municipal en séance du 29 mars 2018.

Ce budget se compose de deux grandes sections :

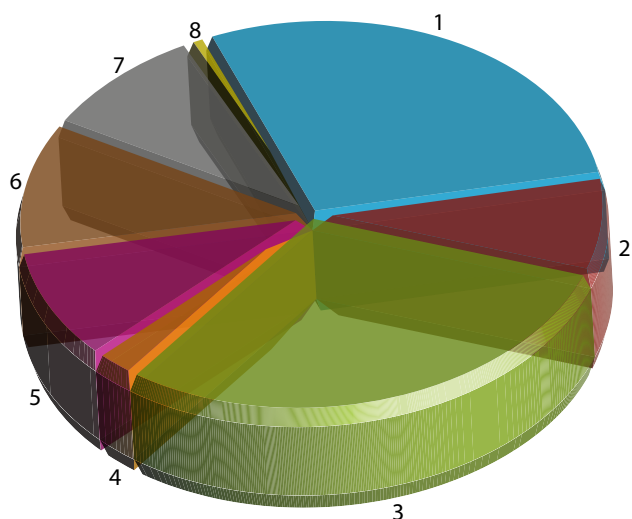
- **La section de fonctionnement** : on y comptabilise les recettes et dépenses courantes liées au fonctionnement

de la commune (entretien des bâtiments, fournitures diverses, intérêts des emprunts, frais de personnel...)

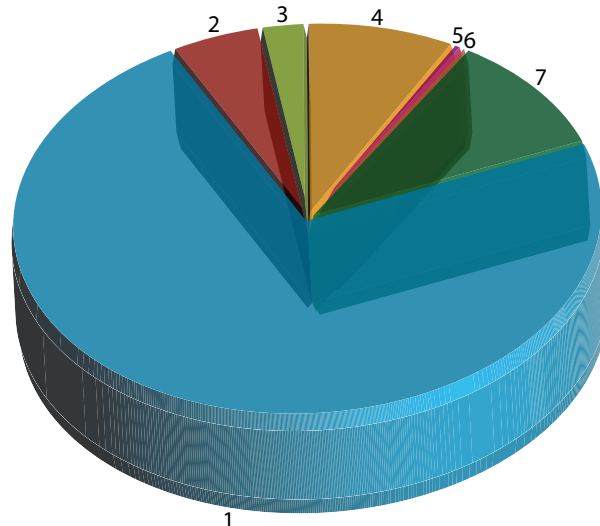
- **La section d'investissement** : elle comprend les travaux et acquisitions permettant d'augmenter le patrimoine de la commune (travaux, constructions, achats et aménagements importants, remboursement des emprunts).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépense



Recettes



1) Charges de gestion courante - Charges de gestion courante (électricité, gaz, télécommunications, achats courants) - Entretien bâtiments, voirie, réseaux, assurances, maintenance - Publications, documentation, fêtes et cérémonies - Impôts et taxes	385 350 € 177 050 € 140 600 € 53 700 € 14 000 €	1) Impôts et taxes - Impôts locaux - Attribution de compensation de la communauté de communes - Autres taxes (taxes sur les pylônes, sur l'électricité...)	988 370 € 375 000 € 448 000 € 165 370 €
2) Charges à caractère général - Participation service incendie - Subventions allouées - Indemnités et contributions diverses	108 100 € 24 450 € 17 500 € 66 150 €	2) Revenus des immeubles, locations	68 500 €
3) Frais de personnel et charges sociales	406 000 €	3) Remboursement de rémunérations	32 500 €
4) Intérêts des emprunts	34 500 €	4) Dotations de l'Etat	111 170 €
5) Virement à la section d'investissement	127 614 €	5) Redevances, ventes	8 300 €
6) Reversements	147 586 €	6) Participations diverses	5 510 €
7) Charges exceptionnelles	126 818,50 €	7) Excédent de 2017	136 018,50 €
8) Dotation aux amortissements	14 400 €		
TOTAL DEPENSES	1 350 368,50 €	TOTAL RECETTES	1 350 368,50 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts et de cautions	143 050 €	Prélèvement sur la section de fonctionnement	127 614 €
Matériel / Equipement	24 300 €	Excédent de 2017	391 684,94 €
- Matériel informatique	10 800 €	Récupération de T.V.A.	14 000 €
- Logiciels	6 000 €	Taxe d'aménagement	15 000 €
- Matériel sapeurs-pompiers	1 000 €	Versement de cautions	2 000 €
- Mobilier	6 500 €	Emprunt pour aménagement de la rue du Canal d'Alsace	800 000 €
Travaux de voirie	1 453 500 €	Vente de terrains	140 000 €
- Aménagement de la rue du Canal d'Alsace	1 413 500 €	Subventions d'investissement	417 000 €
- Frais d'études	26 000 €	Amortissements	14 400 €
- Travaux de sécurisation	14 000 €	TOTAL RECETTES	1 921 698,94 €
Aménagements	20 000 €		
- Aménagements de tombes cinéraires au cimetière Ste Colombe	15 000 €		
- Plantations	5 000 €		
Bâtiments	35 000 €		
- Salle des fêtes : remplacement de l'éclairage de la scène	25 000 €		
- Divers travaux mairie et ancienne Trésorerie	10 000 €		
Eclairage public	29 000 €		
- Remplacements de coffrets	10 000 €		
- Audit des installations et du réseau	9 000 €		
- Travaux de remise à niveau	10 000 €		
Solde non affecté	198 155 €		
Transfert de résultat	18 693,94 €		
TOTAL DEPENSES	1 921 698,94 €		



Le Conseil municipal des enfants présidé par le petit Maire Théo BREUILLOT a depuis le début de son mandat montré beaucoup de motivation pour s'investir dans la vie de la commune.

A la suite d'une réunion de travail concernant la présentation des projets, un sujet sensible a émergé: la sécurité à la sortie des écoles. Nos petits concitoyens ont eu l'idée de créer une affiche afin de sensibiliser les conducteurs sur leur manière de rouler aux abords des établissements scolaires.

Les enfants ont débattu ensemble sur les affiches qu'il fallait garder pour mener cette campagne de sensibilisation au travers de supports tels que le Ganz'info, le site et la page Facebook de la commune.

Au fil des réunions, les enfants ont également pu discuter de la Journée Citoyenne dont c'était, en 2018, la 4^e édition à Blodelsheim.

Le cycle de l'eau a été présenté aux enfants. Cette présentation en salle a été agrémentée d'une présentation des installations (station de pompage et château d'eau). Une maquette représentant le cheminement de l'eau dans le réseau communal sert de support visuel aux enfants pour comprendre les différents constituants de ces installations que nous utilisons tous mais sans réellement en mesurer l'impact en cas de dysfonctionnement. Rappelons au passage que l'eau est un élément essentiel à la vie

et que cette ressource doit être protégée et utilisée avec parcimonie.

Le 7 avril, la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach a organisé une journée pour les conseils municipaux des enfants et des jeunes. Cette journée a rassemblé une centaine de jeunes venus de toutes les communes où cette structure existe. Les jeunes élus ont ainsi pu découvrir le musée Victor Schoelcher, la Maison des énergies ainsi que la Maison de la nature à Hirtzfelden où les jeunes ont participé à différentes activités. La journée s'est soldée par une synthèse où chacun a pu s'exprimer en expliquant son projet pour sa commune. La télévision locale de Biesheim était présente et a réalisé un petit reportage visible sur son site internet.

M. le Maire a présenté la nouvelle déchetterie aux enfants. Cette visite a suscité beaucoup d'intérêts de la part de nos jeunes conseillers. M. Stéphane RIEGEL a également présenté l'atelier communal et expliqué aux enfants les travaux réalisés pour la commune tout au long de l'année.

Bravo à ces jeunes qui n'ont pas hésité à s'investir et à donner de leur temps pour la collectivité. Merci également aux parents qui les ont soutenus dans cette démarche.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CANAL D'ALSACE

La commune de Blodelsheim a lancé en 2016 un grand projet de réaménagement de la rue du Canal d'Alsace, afin de répondre à plusieurs critères essentiels.

- 1) Amélioration de la sécurité routière et modification du tracé au droit de l'église.
- 2) Mise en accessibilité totale (arrêts de bus, passages piétons, accès des secours au bâtiment B de l'école des Tilleuls).
- 3) Augmentation des possibilités de stationnement.
- 4) Restructuration de la place du 14 juillet avec création d'un parking d'une vingtaine de places.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études SETUI de COLMAR.

Le chantier représente un montant global d'environ 1,4 million d'Euros.

Ce chantier est réparti en 2 lots :

- 1 lot qui concerne les voiries et les eaux pluviales
- 1 lot qui concerne les réseaux secs (électricité, téléphonie, éclairage public)

La partie eaux pluviales est financée par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach à hauteur d'environ 300 000 Euros. En effet, la Communauté de communes ayant pris la compétence assainissement/eaux pluviales au 1^{er} janvier 2018, la commune de Blodelsheim a déposé une demande de prise en charge des travaux correspondants à la

création du réseau eaux pluviales, puisque ces dernières doivent être collectées séparément et n'ont pas le droit d'être injectées dans le réseau d'assainissement.

Après ouverture des plis et analyse des offres, les travaux ont été attribués aux entreprises COLAS/WERNER pour le lot n° 1 (voiries et eaux pluviales) et ETPE/HUBER pour le lot n° 2 (réseaux secs).

Un préalable au démarrage du chantier fut nécessaire. Il consistait à démolir l'ancienne laiterie place du 14 juillet ainsi que la maison et la grange au 23 rue du Canal d'Alsace. Les travaux de démolitions ont été réalisés par l'entreprise Werner.

Les travaux d'aménagement ont débuté le 19 mars 2018 et devront être terminés pour fin octobre 2018. Les travaux seront réalisés en deux phases, une première qui consiste à aménager la route de la rue du Rhin jusqu'à la place du 14 juillet et une deuxième qui consistera à aménager la route de la place du 14 juillet jusqu'à la mairie. Cela évitera des travaux aux abords de l'école durant la période scolaire.

Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis à 8h30. Les personnes souhaitant s'exprimer durant les travaux sont invitées à assister à ces réunions. La Mairie est également un lieu d'échange avec M. le Maire et ses adjoints pour ceux qui le souhaitent.



Vie de la commune

L'ÉCHO DES SERVICES TECHNIQUES

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le premier semestre de l'année 2018 a été mis à profit pour étudier l'éclairage public.

Des remises en état de l'éclairage public ont été réalisées par l'UEM de Neuf-Brisach. Suite aux nombreuses interventions de l'UEM une analyse de l'étude réalisée par VIALIS a été faite et rendez-vous a été pris pour réaliser un plan de résorption des écarts sur les années à venir. Ce plan sera présenté au Conseil municipal qui devra se prononcer sur la réalisation des travaux qui engageront la commune sur plusieurs chantiers.

Cet état des lieux a permis de mener une réflexion sur les travaux à engager pour faire des économies sur la facture globale d'électricité.

Les travaux d'aménagement de la rue du Canal d'Alsace ont démarré le 19 mars 2018 et se termineront en théorie fin octobre. (Voir article spécifique sur ce chantier).

Les travaux de nettoyage du château d'eau ont été réalisés en avril. Pour ce faire, le château d'eau a été entièrement vidé et le village a alors été alimenté directement depuis la station de pompage. Cette opération dure une journée et est assurée par la société Aqua Maintenance.



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique de la commune est à pied d'œuvre. Vous avez pu les croiser sur les massifs de la commune car ils préparaient, entre autres, la Journée Citoyenne qui cette année encore a vu se dérouler plusieurs chantiers.

A l'école maternelle DEWATRE, le local créé pour les ATSEM est terminé. L'entreprise DOS SANTOS est intervenue pour reprendre l'étanchéité du toit. En effet, des infiltrations provenant de la toiture ont provoqué une dégradation des dalles fixées au plafond. Les dalles endommagées ont été remplacées par l'équipe technique de la commune.

Les massifs en sortie de village sont en cours de restructuration. Des films ont été posés et des cailloux sont venus compléter ces aménagements. Il est prévu d'agrémenter ces espaces pour retrouver une touche florale au début du printemps. (Mise en place de tulipes et autres bulbes).

Les mauvaises herbes ont été traitées dans plusieurs rues de la commune.



La période des tontes a repris et vous verrez donc les équipes techniques sur le terrain pour entretenir le terrain de foot et ses abords ainsi que tous les espaces en herbes de la commune. (Terrains de jeux, entrée de village, etc...)

Le contrôle des équipements électriques, gaz et des aires de jeux a été réalisé par l'APAVE. Suite à ces contrôles, un certain nombre de travaux a été effectué pour corriger les écarts.

Un contrôle de fonctionnement en charge du groupe électrogène de la station de pompage a été programmé par le syndicat de l'eau pour analyser les causes de déclenchement de ce dernier en 2017 par température haute alors que le réseau électrique était absent. Ce dysfonctionnement doit être analysé pour savoir si des travaux sont à entreprendre dans le local où le groupe électrogène est entreposé.



CIMETIÈRE SAINTE COLOMBE

Un nouvel espace cinéraire a été créé au cimetière Sainte Colombe par l'entreprise ROTH.



HAIE À LA SORTIE DU VILLAGE

Une étude est en cours pour l'aménagement de la haie en sortie de village. (arrachée en 2017 lors de la Journée citoyenne). Plusieurs demandes de devis ont été réalisées et la commission technique statuera sur la solution finalement retenue.



VERGER COMMUNAL

Cours de taille donné dans le verger communal le 23 février par l'association d'Arboriculture d'Ottmarsheim.



CÂBLE HT

Remplacement d'un câble haute tension qui fait la liaison entre le poste de la salle des fêtes et la rue de Rumersheim par ENEDIS.



CHANTIERS CANALISATIONS D'EAU

Fin du chantier de remplacement des canalisations d'eau potable rue des Tuiles, rue du Château d'Eau, rue des Remparts, rue des Cavaliers, rue des Acacias.

Réparation d'une fuite d'eau survenue le 1^{er} mars rue du Marché.



4^E JOURNÉE CITOYENNE À BLODELSHEIM



UNE MAGNIFIQUE RÉUSSITE

Samedi 19 mai, Blodelsheim marchait dans les traces de Fabien JORDAN, Maire de Berrwiller, qui initia le concept de la journée citoyenne en 2008. Les participants se sont mobilisés autour de 18 chantiers. Ce fut une mémorable journée, symbole de partage et de convivialité... Qu'ils aient été élus, agents communaux, membres d'associations, commerçants et artisans ou simplement citoyens de la commune, tous se sont fédérés autour de chantiers aussi divers que variés.

Il n'a pas fallu moins de trois mois pour préparer cette journée : communication dans la presse et le bulletin d'information de la commune, dépouillement des inscriptions, recensement des chantiers possibles, réunion d'information, organisation de la journée pour ne citer que quelques étapes...

Des commerçants et artisans ont accompagné le projet chacun à leur mesure : Boulangerie Grenacker, Crédit Mutuel, Entreprise Werner, ABT Construction, Peinture Beringer, Peinture Christophe Haas, Super U Fessenheim.

Cette journée fut vraiment une belle réussite et restera gravée dans les esprits.

Le rendez-vous était fixé à 7H30. Après le mot du Maire, chacun a rejoint son chantier sous la houlette de son responsable. Il y en avait pour tous les goûts :

plantations de fleurs, entretien d'espaces verts, travaux de terrassement et d'entretien de sites communaux, travaux de peinture divers sans compter le club enfants et l'intendance.

Certains chantiers furent très symboliques. L'équipe de la MJC a renouvelé les pourtours de l'aire de jeux «les 4 vents». L'ASB a procédé à des travaux d'entretien de l'Esp'Ass et du terrain d'entraînement. La secrétaire générale de Mairie et son équipe ont repeint les volets de la mairie. Les sapeurs pompiers ont numéroté les hydrants. L'entreprise ABT Construction a conçu et installé une boîte à livres à l'entrée de l'école élémentaire les Tilleuls. Tous furent d'utilité publique et menés avec compétence et motivation.

Durant la matinée, une collation a été distribuée sur chaque chantier. Vers 13H, chaque participant a rejoint la salle polyvalente pour partager le repas dans la convivialité et la bonne humeur.

Les photos sont disponibles sur le site de la commune blodelsheim.fr et la page Facebook Mairie de Blodelsheim.

Le Maire et son équipe donnent d'ores et déjà rendez vous à la population pour une nouvelle édition en 2019...

ÉVOLUTION TARIFAIRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le service de collecte et valorisation des déchets est harmonisé depuis le 2 janvier 2018 sur l'ensemble du nouveau territoire de la Communauté de communes.

L'objectif ambitieux consistait à :

- harmoniser la collecte des ordures ménagères résiduelles avec la mise à disposition de bacs pucés aux habitants du Nord du territoire,
- généraliser la collecte séparée des biodéchets en apport volontaire,
- et unifier la redevance incitative.

Ce qui change pour vous :

- La collecte des ordures ménagères avec 16 levées incluses dans le forfait, a été appliquée à l'ensemble du territoire. Un forfait spécifique avec 12 levées par an a été mis en place pour les personnes seules (uniquement pour le bac 140L). Pour ce dernier, une déclaration sur l'honneur est à fournir chaque année ainsi qu'une copie complète de l'avis d'imposition sur le revenu ou de la taxe d'habitation. L'attestation sur l'honneur est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes.
- De plus, un nouveau volume de bac de 360L a été instauré pour les foyers les plus importants.
- La volonté forte des élus a été de maintenir les tarifs au plus bas sur la base des anciens tarifs existants dans les 2 Communautés de communes. Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des tarifs de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères en € TTC par bac, appliqué en 2018.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU TUBE® BIODÉCHETS RUE DE L'ÉGLISE

Depuis le mois d'avril, un nouveau Tube® a été installé, rue de l'Église aux abords du Presbytère, cela afin de répondre aux besoins des habitants de la commune et surtout pour «désengorger» celui de la Ganza Platzlé qui était souvent plein...

D'ailleurs, ce dernier a été déplacé aux abords de la salle des fêtes et est attendant aux nouveaux Points d'Apports Volontaires enterrés.

Si un Tube® ne fonctionne pas (plein ou autre problème technique), nous vous remercions de bien vouloir contacter la Communauté de communes ou le secrétariat de Mairie afin que le prestataire puisse être prévenu et que la situation puisse être rétablie rapidement.

Nous faisons appel à votre bon sens et vous remercions de bien vouloir respecter ces lieux en n'y déposant aucun élément à côté comme cela a pu souvent être le cas.



Fréquence de sortie (exemple)	Montant facturé Bac de 140 L	Montant facturé Bac de 360 L	Montant facturé Bac de 660 L
12 levées (= 1 fois par mois) <i>personne seule</i>	125 €		
16 levées (= env. 1 semaine sur 3)	139 €	357 €	510 €
Tarif de la levée sup.	3,50 €	7 €	14 €

Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes liées au service (taxes, prix de reprise des matériaux, coûts de traitement, etc.)

Pour plus d'informations : <http://www.paysrhinbrisach.fr/vie-quotidienne/dechets-urbains/>



Intercommunalité

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



La Communauté de communes Pays Rhin-Brisach équipe ses communes membres de points d'apport volontaire (PAV) pour le tri des déchets recyclables. Certains conteneurs ont été enterrés afin de les intégrer harmonieusement dans le paysage communal.

Les conteneurs sont réservés à l'accueil des déchets suivants :

Dans le conteneur jaune : les papiers, bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons, les emballages métalliques vidés de leurs contenus, les cartons en petites quantités et pliés, les briques alimentaires vides.

- Déposez les gros cartons à la déchèterie.
- Evitez d'imbriquer les déchets les uns dans les autres : ils ne seront pas recyclés.
- Aplatissez les bouteilles en plastique dans le sens de la longueur et remettez le bouchon; aplatissez les cartons et les briques alimentaires.

Dans le conteneur vert : les bouteilles et bocaux en verre : et rien que du verre !

- Déposez les couvercles métalliques des bocaux dans le conteneur multimatériaux.
- Jetez vos ampoules d'éclairage à filament, cristal, vaisselle en verre, verres de table, verre Pyrex®, miroirs, vases et plats dans votre bac à ordures ménagères ; ils ne se recyclent pas.
- Déposez vos verres spéciaux tel que verres armés, porcelaine, pare-brise, écrans de télévision, lampes recyclables à la déchèterie dans le conteneur approprié (renseignez-vous auprès du gardien).

Dans le conteneur à biodéchets : les restes de repas, viandes et poissons, os, arêtes, coquillages, crustacés, essuie-tout.

- Les épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, filtres à café avec le marc, sachet de thé, pain, coquille d'œuf dans votre composteur si vous êtes équipés d'un composteur, vous disposerez d'un amendement naturel pour votre sol,
- Inscrivez-vous à la prochaine campagne de promotion de vente de composteurs si vous n'êtes pas encore équipés d'un composteur. Organisée par la Communauté de communes, une communication par presse, sur le site internet et sur les réseaux sociaux sera réalisée pour vous en informer. Contactez la CCPRB à l'adresse dechets@paysrhinbrisach.fr ou par téléphone au 03 89 72 56 49.

Le tri permet de recycler vos déchets. Déposés dans le bon conteneur, les déchets sont ensuite collectés et triés sur le centre de tri de Colmar afin de leur donner une seconde vie.

Les dépôts sauvages sont passibles d'amende. Si le conteneur est plein, reportez votre dépôt sur un autre PAV et signalez-le à la Communauté de communes.

REFUS DE TRI DANS LE MULTIMATERIAUX : nous retrouvons beaucoup de déchets indésirables tels que les sacs, sachets, films d'emballages, blister, pots de yaourt dans les conteneurs «papiers-cartons». Ces déchets doivent être jetés dans votre bac à ordures ménagères résiduelles. Dans le cas contraire, ils augmentent les coûts à charge de la collectivité.

Tout autre déchet encombrant ou dangereux est à déposer dans l'une des 4 déchèteries de la Communauté de communes (Biesheim, Blodelsheim, Dessenheim ou Heiteren).

Les horaires d'ouverture sont indiqués dans votre mémento du tri 2018 ou sur le site internet : www.paysrhinbrisach.fr.

Pour accéder aux déchèteries à Biesheim, Dessenheim et Heiteren : munissez-vous de la carte d'accès.

Pour accéder à la déchèterie à Blodelsheim : munissez-vous du badge d'accès (rond et bleu). Celui-ci permet également d'ouvrir les conteneurs à biodéchets.

Contact :

Une question, un doute ?

Contactez le service Collecte et Valorisation des déchets

tel : 03 89 72 56 49

courriel : dechets@paysrhinbrisach.fr

Marina DECKER
et le service Collecte Valorisation Déchets de la CCPRB



Toutes ces actions ont été réalisées par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, dans le cadre de la politique du Pays Rhin-Vignobles-Grand Ballon, cela avec la participation financière du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer par le biais du programme «Territoire à énergie positive pour la croissance verte».

POUR LA CROISSANCE VERTE

Dans le cadre du fonds «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» (TEPCV), notre commune a bénéficié de la mise en place de projets environnementaux coordonnés par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach.

Des travaux d'ensemencement de prairies fleuries et de plantation d'arbres et arbustes ont été réalisés par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach sur le site de l'ancienne déchèterie.

Dans l'optique de favoriser le maintien de la biodiversité sur le ban communal, de nouveaux hôtels à insectes ont été installés dans les cours des écoles Dewatre et des Tilleuls, pour pouvoir offrir de nouveaux habitats à nos insectes dont nous avons tant besoin.

Dans un souci d'exemplarité en matière de zone d'activité conciliant économie et écologie et suite à une étude paysagère réalisée en 2015; des premiers travaux de plantation d'arbres et d'arbustes ont eu lieu dans la zone artisanale de la Hardt durant le 1^{er} trimestre de cette année.



Ancienne déchèterie communale



Haie autour de la zone artisanale

DESCRIPTION DE NOTRE RÉGION «LA HARDT»

Le mot vient de l'allemand «Hard» ou «Hart», terme géographique désignant la forêt.

Dans le Haut-Rhin, le terme «HARDT» s'applique essentiellement à la terrasse cailloutis d'origine rhénane s'étendant entre le Rhin et l'Ill depuis Bâle jusqu'au Ried, à la limite Nord du Département.

Terrasse sèche qui peut être à des niveaux différents, haute terrasse, basse terrasse, de couleur de sol variable (Hardt grise, Hardt rouge) avec en surface des sols lessivés et pauvres, très perméables dont la médiocrité est aggravée par l'existence en profondeur d'un sol fossile imperméable s'opposant à la pénétration des racines.



La surface totalement privée d'eaux courantes présente un profil transversal Est-Ouest légèrement bombé surtout dans sa partie haut-rhinoise ce qui fait obstacle à la confluence de l'Ill avec le Rhin. On y remarque en plus un micro relief avec chenaux (d'anciens lits d'inondation du Rhin) et banc caillouteux couvert de lande ou encore par endroits de sol cimenté en poudingue (Hartflue).

On appelle forêt de la Hardt la partie méridionale entre Bartenheim et Blodelsheim et boisée d'un seul tenant. Elle constitue la plus grande charmaie de France. Entre Ensisheim et Neuf-Brisach on y rencontre des éléments thermo-xérophiles de végétation subméditerranéenne (chêne pubescent).

Ancienne propriété habsbourgeoise, devenue avec l'annexion de l'Alsace à la France forêt royale après la guerre de 30 ans, elle a connu un bornage précoce de 971 bornes fleurdelisées délimitant des parcelles de 16 à 20 hectares et 400 km de layons aujourd'hui forêt domaniale. L'exploitation y a toujours été très désordonnée d'où l'allure dégradée et l'aspect taillis.

Dès 1830, fut introduit le pin sylvestre aujourd'hui abandonné au profit, depuis 1955, d'essais de reconversion en futaie-chênaie.

La partie septentrionale de la Hardt largement défrichée et devenue terre agricole, garde encore en héritage une réputation de pauvreté due au sol médiocre, à la sécheresse climatique et pédologique elle-même aggravée par l'abaissement de la nappe phréatique consécutif à l'endiguement du Rhin et à la construction du Canal d'Alsace.

Depuis les années 1960 environ, c'est l'irrigation par aspersion succédant à celle par canaux qui contribue au renouveau agricole remarquable sur les grandes exploitations.

Une remarque s'impose concernant l'abornement de la forêt, de nombreuses bornes ont disparu soit par rectification soit par divers travaux forestiers avec débroussailluses.

Extrait du dictionnaire des communes du Haut-Rhin

ECOLE MATERNELLE DEWATRE

UNE ÉCOLE OUVERTE

Une Maison pour les insectes à l'école maternelle DEWATRE

Grâce à un partenariat avec la Maison de la nature d'Hirtzfelden, l'école maternelle s'est vu dotée d'un hôtel à insectes qui va permettre aux élèves d'observer davantage "les petites bêtes" qui s'y rendront pour se reproduire ou simplement pour s'y reposer, mais ne vous inquiétez pas, élèves et insectes sont à l'abri !



Comme en Chine



Pour commencer l'année 2018, tous les élèves de l'école maternelle ont travaillé sur le thème de la Chine. Le point de départ a été l'étude d'un album: «Les trois grains de riz».

Les enfants ont très vite adhéré au projet. Ils ont appris des chants, des comptines et ont pu s'exprimer à travers les activités plastiques (découverte d'artistes chinois, écriture des lettres chinoises..)

La Chine est un pays lointain, cependant les enfants avaient plusieurs références qu'ils ont partagées.

Un goûter a même été organisé dans la salle d'activités où les enfants ont pu déguster des pâtes chinoises avec des baguettes.



Le projet s'est terminé à Carnaval où tous les enfants étaient déguisés en tenue traditionnelle chinoise, tenue qu'ils avaient confectionnée à l'école.



Ce même jour, malgré le froid, un dragon fabriqué en classe a été brûlé, coutume qui consiste à chasser l'hiver.



Nous espérons bien que ce projet aura donné à nos élèves l'envie de s'ouvrir vers d'autres horizons et pourquoi pas de voyager.....en Chine bien sûr !

Les enseignantes de l'école maternelle Dewatre

ECOLE LES TILLEULS

ENGAGEMENT CITOYEN

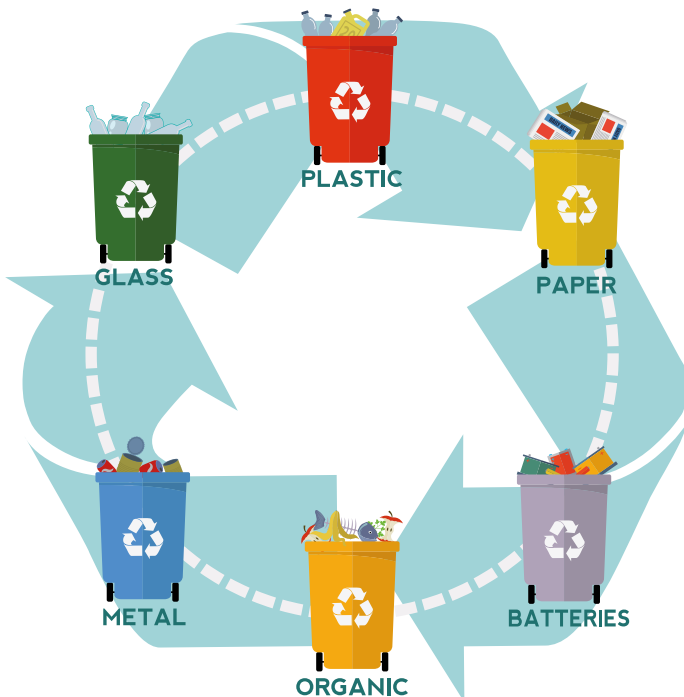
Tel est l'intitulé de l'objectif n°3 de notre projet d'école dont voici quelques actions concrètes.

- **«Tous Euro-citoyens»** - *projet transfrontalier en partenariat avec l'ARIENA et la Maison de la nature de Hirtzfelden.*

La classe de CM1/CM2 de M. OBERT y a adhéré en participant à des échanges avec la 4. Klasse de Grissheim (voir article ci-dessous).

- **«Tous Eco-citoyens»** - *découverte du tri sélectif et de la valorisation des déchets.*

Des animations proposées par la Maison de la nature de Hirtzfelden et financées par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach se sont déroulées dans notre école au courant du mois de mars. Ainsi les élèves de cycle 2 ont pu apprendre à **«Réduire nos déchets, c'est naturel»** alors que les élèves de cycle 3 ont dit **«Stop aux déchets»**



- **«Tous en forêt»** - *sensibilisation à notre environnement.*
Il s'agissait là de découvrir comment fonctionne un écosystème forestier. Pour cela, tous les élèves se sont rendus à la Maison de la nature à Hirtzfelden et ont participé à 4 séances au fil des saisons pour découvrir les secrets de la forêt :

- Les végétaux de nos forêts (en automne)
- Les oiseaux de nos forêts (en hiver)
- Insectes et compagnie (au printemps)
- Discrets mammifères (en été)

Coût total de ce projet: 4 296€ dont 2 616€ pour les animations et 1 680€ pour le transport. Projet financé à hauteur de 1 416€ par la com.com Pays Rhin-Brisach, subventionné par la municipalité 5€/élève et une participation aux frais de transport de 540€, le reste à charge de la coopérative scolaire soutenue entre autres par les ventes de mannalas, de bredalas et de fromages organisées par les parents d'élèves. Encore merci à eux.

Nicole MONTANI

PROJET TRANSFRONTALIER EN PARTENARIAT AVEC L'ARIENA

Les CM1-CM2 rencontrent leurs correspondants

Mardi 13 mars, nous, les CM1-CM2 de l'école élémentaire de Blodelsheim, avons rendu visite à nos correspondants allemands. Nous avons d'abord visité l'école de Grissheim et nous avons joué à un jeu pour mieux faire connaissance avec les enfants allemands, puis nous avons pris le goûter préparé par leurs parents. On a joué dans leur cour de récréation et lorsque nous sommes retournés en classe, nous avons fait des activités sur le thème de la nature. A midi, nous avons mangé chez eux. Puis nous avons tous fait un jeu collectif qui nous a appris à coopérer. Ensuite nous avons échangé les cadeaux que nous avons préparés. Chaque classe a chanté une chanson et juste avant de partir nous avons fait une photo collective. Nous avons hâte de les revoir, chez nous à Blodelsheim.

M. OBERT et les élèves de CM1 CM2 monolingues



LE JARDIN DE L'ÉCOLE

En automne, nous avons planté des bulbes de fleurs dans notre petit jardin. Attention, il faut bien mettre les racines en dessous et la future tige vers le haut. En février, nous avons observé les premières tiges grandir. Puis les bourgeons des fleurs sont apparus. D'abord les jacinthes, puis les tulipes et enfin les narcisses.

Que de belles couleurs dans notre jardin!

Violet, rouge, jaune!

Tout a bien poussé et nous sommes vraiment contents car nos fleurs sont très belles!

Mme RETUREAU et la classe de CE1/CE2



Echo des associations

APP BLODELSHEIM

UNE «TOUCHE» DE RENOUVEAU POUR LA BUVETTE DE L'APP

Durant la période hivernale, quelques membres de l'association de pêche «APP Truite du Rhin» et leurs familles ont pris l'initiative de rénover la buvette afin de moderniser les lieux et d'apporter plus de clarté. Après quelques réunions de préparation, un projet chiffré et documenté a été proposé au Comité lors d'une assemblée extraordinaire en date du 14 janvier 2018; ce dernier a immédiatement donné son aval. Le lendemain, les travaux ont débuté!

Le projet de rénovation a consisté au remplacement des sols, à la mise en peinture des plafonds et des murs, au placage des meubles et au remplacement des luminaires. Une touche finale de décoration a également été apportée.



L'équipe a travaillé de pied ferme dans une ambiance chaleureuse et détendue et les travaux ont été achevés dans le respect des délais et du budget. Nous tenons à remercier le Comité de l'APP pour sa confiance et son soutien ainsi que les Peintures Béringer-Blodelsheim, La Petite Cognée-Rumersheim et Vincent Bechtold- Rumersheim pour leurs précieux conseils et leur générosité.

Venez découvrir notre nouvelle buvette et (re)-découvrir le cadre enchanteur des étangs de Blodelsheim à l'occasion d'un apéritif en famille ou entre amis. Nous sommes ouverts les samedis, dimanches et jours fériés pendant la saison de pêche.

L'équipe projet: Adeline, Aurélie, Céline, Camille, Didier, Elodie, Estelle, Fabienne, Mike, Myriam, Philippe A, Philippe B, Tristan.

LE MARCHÉ A LA FERME BRUN DE BLODELSHEIM

Vous le découvrez peut-être en lisant ces quelques lignes, mais tous les derniers vendredis du mois de 16h à 19h, a lieu le marché de producteurs. De nombreux producteurs des environs, vous proposent leurs produits de qualité. Cela fait 7 ans que ce marché attire de nombreux chalands. Tout au long de l'année de nombreuses animations font vivre le marché. Petite restauration et buvette font de celui-ci un lieu chaleureux et convivial. Vous y trouverez fromages de vache et chèvre, volailles, charcuterie de montagne, biscuits, confitures, pains, farines, poissons, steaks hachés, miel, fruits et légumes, escargots...

Le marché s'étoffe d'année en année. Alors n'hésitez plus, venez découvrir ou redécouvrir ce marché unique.



David KIEFFER

Echo des associations

LES AVICULTEURS

UNE MINI-FERME AVICOLE À BLODELSHEIM

Le 17 et 18 février 2018, notre association "Ornements palmipèdes et volailles club du Haut-Rhin" a de nouveau pu organiser la 7^e exposition avicole dans la salle des fêtes. Après une année blanche suite au décret de la grippe aviaire, nous avons eu le plaisir de vous présenter une multitude de races de volailles, de faisans ou encore de canards d'ornement.

Le repas de dimanche midi, devenu traditionnel, a connu un franc succès et nous vous remercions pour votre soutien.



Rendez-vous en 2019 pour venir partager notre passion.

Laurent TUGLER, Secrétaire OPV

SAPEURS-POMPIERS



Je profite de l'occasion qui m'est donnée d'écrire un article pour faire appel aux personnes pleinement motivées et intéressées par la carrière de sapeur-pompier volontaire dont les conditions de recrutement sont les suivantes :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- Age limite d'engagement 60 ans
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions

- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

La formation initiale représente un volume de 30 jours (plus ou moins variable) repartit sur 1 à 3 ans.

Pour toute demande de renseignement sur un engagement, merci de vous adresser à la Mairie qui me fera suivre votre demande afin d'en discuter plus en détail et de vous présenter toutes les possibilités offertes sur le secteur d'intervention du centre de secours de Fessenheim.

Je souhaite également, au regard de récents évènements, rappeler quelques règles de bonne conduite à tenir lorsque vous vous trouvez à proximité d'une intervention en cours et que vous n'êtes pas concerné par celle-ci. En effet, il est inutile de venir s'aventurer soit par curiosité soit en quête d'information sur un lieu d'intervention. Il en va de la sécurité de tous et du bon déroulement des opérations de secours qui pourraient s'en trouver compliquées car, en plus d'assurer la sécurité des intervenants, il faudrait assurer celle des personnes présentes sur les mêmes lieux.

De plus nous ne sommes pas en mesure de vous donner quelque information que ce soit car nous sommes tenus au secret professionnel. Nous comptons sur le bon sens et la compréhension de toutes et tous.

Au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers nous vous souhaitons un très bel été.

Adjudant-chef Frédéric BAU

Echo des associations

CHORALE SAINTE CÉCILE



CONCERT INSTRUMENTAL ET VOCAL

Notre chorale a vécu un moment exceptionnel dimanche le 22 avril 2018 à l'occasion de son concert instrumental et vocal en l'Eglise Saint Blaise de Blodelsheim. «Un beau concert devant un large public» Journal l'Alsace (25 avril 2018).

La réussite de ce concert est liée, d'une part, au travail de notre directeur Léon GABA qui sait montrer patience et persévérance dans son engagement à la chorale et au dynamisme de Karine STAHL, co-directrice du concert. Aujourd'hui, c'est elle qui assure la relève de Léon. Cette transition, qui se passe en douceur et en harmonie, permet à Karine de prendre peu à peu ses marques et à Léon de prendre du recul en sachant que son investissement pour «sa» chorale perdure grâce à Karine.

D'autre part, une fois de plus, Thierry HASSLER, organiste, a répondu favorablement à notre invitation. Ce dernier a entraîné l'auditoire dans de belles prestations à l'orgue. Nous avons également notre titulaire de l'orgue Henri RUH qui a montré son professionnalisme et son aisance à l'instrument ainsi qu'au piano. De plus, notre chorale peut compter sur Jonathan BRUN, qui avec une grande assiduité, vient seconder Henri à l'orgue. A travers sa prestation, il nous a montré sa compétence et son talent.

De même, la réussite de ce concert est due à la participation et au répertoire du groupe des Citharistes de Mulhouse.

Et n'oublions pas nos choristes qui, répétitions après répétitions, ont acquis un niveau de chants d'une qualité exceptionnelle. Ce résultat est le fruit de leur assiduité, de leur volonté de bien faire et de leur fidélité.

Avec le mot fidélité, je peux rebondir sur l'intitulé de notre concert «**PASSÉ, PRÉSENT, A'VENIR**».



Et oui, le **PASSÉ** symbolise nos choristes qui sont membres depuis de très nombreuses années.

Toujours présents, toujours fidèles au poste. Malheureusement certains sont touchés par la maladie, d'autres n'ont plus les aptitudes pour participer pleinement aux activités de la chorale, d'autres nous ont quittés. Mais c'est grâce à eux que nous existons. Ils ne représentent pas le passé mais ils sont la mémoire du passé et sont des exemples à suivre. Notre concert a été un moment privilégié pour les mettre à l'honneur en attribuant médailles et diplômes.



Les choristes distingués :

- Médaille de bronze (30 ans): *Marthe SEILLER* et feu *Pierre STOFFEL*
- Médaille d'argent (40 ans) et plus: *Monique THUET*, *Joseph THUET*, *Annette RENNER*, *Françis LEVY*
- Médaille d'or (50 ans): *François BUCHLY*
- Médaille d'or avec palmes (73 ans) de chorale: *Martin SEILLER*

Nous réitérons toutes nos félicitations à nos amis choristes.

Le **PRÉSENT**, c'est nous aujourd'hui. Notre engagement au service de la paroisse, nos concerts, nos participations aux manifestations telles que le Frierhohr, la moisson d'antan, le 11 novembre, le 14 juillet...

L'**A'VENIR**, c'est nous demain. Avec une relève dont je vous ai déjà parlé. Evidemment rien n'est acquis d'avance mais nous avons la chance de pouvoir y croire et de préparer notre A'VENIR.



Cet A'VENIR nous pouvons également le construire et le consolider avec vous, amis du chant et de la musique.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous serez tous les bienvenus.



Ce concert a été donné au profit de l'église. A son issue, le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a donné l'occasion de prolonger ce moment de convivialité et de partage.

Encore un grand merci pour votre présence et votre soutien et n'oubliez pas, nous comptons sur vous pour notre A'VENIR.

Téléphone: 03 89 48 61 15
E-mail: mrthmyr@gmail.com

Marthe MEYER, Présidente



CONSEIL DE FABRIQUE

LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS EN RÉSUMÉ

Repas paroissial du 8 octobre 2017

C'est dans la salle des fêtes décorée aux couleurs de l'automne que de nombreux participants ont pu apprécier le repas préparé par le restaurant «Chez Pierre». Merci aux bénévoles ainsi qu'aux jeunes venus prêter main forte aux membres du Conseil de Fabrique. Ce fut une belle journée de partage et de convivialité.

Mise en place des crèches

Cette année, une nouvelle étoile, réalisée par Jean-Pierre SITTERLE, a illuminé la crèche. Un grand merci à Jean-Pierre pour cette belle réalisation. Les crèches de Noël sont montées et démontées chaque année par un groupe de bénévoles. Merci à eux pour leur implication dans la vie pastorale.



Veillée de Noël

Entouré de nombreuses familles de la Communauté de Paroisse St Eloi, Monsieur le Curé Armand MARTZ a célébré la messe des familles le 24 décembre, veillée de Noël.

Les enfants, encadrés par les catéchistes, retracèrent l'histoire de la naissance de Jésus sous forme de saynète.



Le bébé «Diego ABED», âgé de trois mois, avait endossé le rôle du divin enfant entouré de Marie, Joseph et de nombreux bergers interprétés par les enfants.



A l'issue de la messe, un lumignon fut offert à chaque participant, moment de partage fort en émotion.

Nettoyage de l'église

Comme chaque maison, l'église nécessite un nettoyage et un entretien réguliers. Merci à toutes ces dames qui donnent de leur temps pour cette tâche ainsi que pour le fleurissement des autels. Un appel est lancé aux bénévoles pour étoffer l'équipe en place.

Fête de la Saint Blaise

La fête patronale de la St Blaise a rassemblé dans notre église une assistance massive venue de la Communauté de Paroisses et même de Grissheim. Monsieur le Curé doyen Armand MARTZ ainsi que Monseigneur Joseph GASCHY ont procédé, comme le veut la tradition, à la bénédiction de la gorge des fidèles pour les préserver de maux et maladies diverses.



Quête pour le chauffage de l'église

Les frais de chauffage de l'église sont une charge très lourde pour le Conseil de Fabrique. Aussi une participation est demandée aux paroissiens par le biais d'une enveloppe déposée dans les boîtes aux lettres. Malheureusement peu d'enveloppes reviennent mais nous remercions tous ceux et celles pour leur aide financière qui permet d'assurer les messes de mariage, communion, baptêmes et deuils dans une église bien chauffée.

Soirée Drôles de paroissiens 17 mars 2018

C'est sous une météo capricieuse et des giboulées de neige qu'un nombreux public s'est déplacé pour passer une soirée agréable à l'étang des Saules.

Animée par ALBERT DE LA VALLEE DE MUNSTER alias Patrick BREITEL, cette soirée fut chaleureuse et conviviale et permit, l'espace de quelques heures, d'oublier les tracas du quotidien.



Pour rester dans les traditions alsaciennes, le restaurant «Chez Pierre» avait concocté un succulent pâté en croûte à l'ancienne et en dessert une forêt noire.



Une cuvée spéciale «ST BLAISE» avait été servie en accompagnement du repas, la belle bouteille et son vin délicieux ont su ravir les papilles des convives.

Moyennant un don de 54€ pour 6 bouteilles, cette cuvée peut être réservée au 03 89 48 61 90.

Merci à Mme Christiane GROTZINGER pour la réalisation des magnifiques arrangements de tables qui décorent toujours agréablement nos manifestations.



Agenda :

Prochain repas paroissial dimanche 7 octobre 2018 à la salle polyvalente

Anne-Marie THUET,
Secrétaire du Conseil de Fabrique



MJC - THÉÂTRE ALSACIEN

A STRECH DUR D'RACHNUNG

Cette année, le rideau s'est levé sur «A Strech dur d'Rachnung», comédie de Raymond WEISSENBURGER, mise en scène par Denis BIXEL. Il s'agit d'un savoureux cocktail de personnages pittoresques au cœur d'un drame comique, riche en péripéties et rebondissements où les arroseurs se retrouvent arrosés.

L'auteur Raymond WEISSENBURGER aborde dans cette pièce des sujets sérieux comme la mort, la succession et même un peu l'alcoolisme et la fougue de la jeunesse, mais toujours au second degré et le public est amené à rire de bon cœur de situations qui dans la vraie vie, n'engendrent pas forcément l'hilarité.

Le rideau s'est levé sur le salon cosu d'Emile Strumpf, un vieillard malade qui héberge son neveu Didi et son épouse Josette. Didi et Josette, neveux «attentionnés» et motivés par l'héritage, pensent sincèrement que la dernière heure de l'oncle Emile est proche et prévoient donc logiquement l'enterrement et le don d'organes...

Pour assister l'oncle dans ses derniers instants, ils font appel à Lilly, une étudiante en gériatrie. Grossière erreur! car Lilly a des compétences très dynamisantes qui vont agir sur l'oncle Emile de manière très efficace mais diamétralement opposée à ce que souhaitaient ses neveux... Et que se passe-t-il lorsqu'Emile découvre leurs motivations profondes?



Les rôles étaient tenus par Daniel MAURER, Denis BIXEL, Bernard BERINGER, Evelyne GOETZ, Géraldine FIMBEL, Véronique WERNER, Chantal MAENNER et Fabrice RENNER.

A l'issue de la représentation, le Président Daniel MAURER a remercié les comédiens, les techniciens et l'ensemble des membres du TAB qui se sont investis corps et âme pour apporter au public un moment de détente et de franche hilarité. Il a aussi précisé que cette année le spectacle gagnait en qualité lumineuse et en couleurs grâce à un tout nouvel éclairage scénique installé par la commune de Blodelsheim.

FRIEHOHR FER UNSERI SPROCH



A l'origine du Friejohr fer unseri Sproch, il y a la volonté de créer une manifestation mettant à l'honneur la langue régionale et fédérant le grand public.

Initiés et encadrés par Carole FRITZ, Nicole MONTANI, Fernande PETER, Vanessa HALLER, Chantal MAENNER, Patrick DECKER et Daniel MAURER, enfants, jeunes et moins jeunes ont travaillé dur pour offrir à leur public un spectacle de qualité... Sketchs, saynettes, «chants à texte» et «chansons à boire» se sont succédés pour le plus grand plaisir du public. La langue alsacienne se prête volontiers aux situations drôles. Bien plus qu'une fête, ce fut un festival savoureux d'humour, de tendresse et de dialecte. C'est ainsi que le public a pu se régaler et rire de bon cœur durant toute la soirée.

Le groupe D'Rhï Spätzla de Rumersheim/Fessenheim a remporté un franc succès. La chorale Sainte Cécile sous la direction de Karine STAHL a participé avec son brio habituel à la soirée. L'animation musicale était assurée par Henri RUH au piano et à l'accordéon.

Patrick DECKER s'est, comme chaque année, montré un auteur compositeur de talent. Louis EHRY, André et Pierre GOETZ, Lucien FRICKER, Liliane HOMBERT ainsi que toute l'équipe technique ont rivalisé d'imagination

pour créer des décors suggestifs et soignés mis en valeur par les spécialistes «son et lumière» Henri GOETZ, Angelo MANTIONE et Claude THUET.

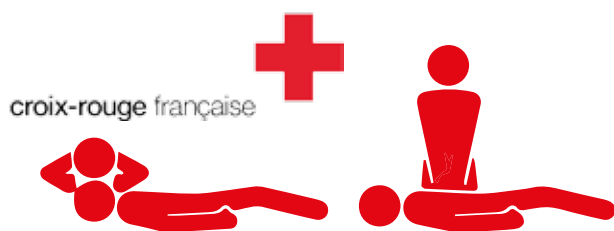
Un hommage tout particulier a été rendu aux membres défunts de la troupe, rappelant ainsi l'investissement des précurseurs sans lesquels rien n'aurait été possible...



Tous les membres de la section TAB-TGB vous remercient de votre fidélité et de votre soutien et vous donnent dès à présent rendez-vous pour la saison 2019...

LA CROIX-ROUGE

CHANGER POUR RESTER NOUS-MÊMES



INITIEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

En plus de 150 ans, la Croix-Rouge française s'est imposée comme un acteur essentiel du lien social et de la solidarité. Tous les jours, partout sur le territoire, dans nos communes de l'arrondissement de Guebwiller, grandes ou petites, elle met en relation ceux qui donnent, ceux qui font et ceux qui en ont besoin. La Croix-Rouge française doit sa pérennité à l'engagement de ses volontaires de ses bénévoles et à sa capacité permanente à se renouveler, à innover et à s'adapter aux besoins sociaux émergents. Mais il faut aujourd'hui passer à la vitesse supérieure, car nous sommes entrés dans une nouvelle ère. Les mutations sociétales contemporaines ont profondément modifié les codes et les comportements dans le monde de la solidarité. D'un côté, les financements publics se raréfient et l'engagement bénévole se transforme, de l'autre, les besoins sociaux s'intensifient et relèvent des réalités toujours plus complexes.

L'été qui sauve

Les vacances arrivent: sensibiliser, initier, former la population aux premiers secours, tel est le défi de l'été 2018. Chaque année elles sont le théâtre de situations d'urgence. Le gouvernement souhaite former 80% de la population aux gestes de premiers secours. Nous sommes prêts à relever le défi, afin que vous deveniez, en cas d'accident, les premiers acteurs de la chaîne de secours.

Inscrivez-vous sur notre adresse courriel:
crf.68190.ensisheim@free.fr

Le Président de la Croix-Rouge française, le Professeur Jean-Jacques ELEDJAM nous laisse le message suivant: «Accroître la solidarité, améliorer les dispositifs de santé, valoriser davantage l'économie sociale et solidaire, promouvoir et soutenir l'engagement citoyen, tels sont les quatre axes interdépendants autour desquels nous avons construit notre stratégie pour les années à venir.

La société dont nous rêvons et que nous contribuons à bâtir ensemble est une société solidaire, fraternelle, indivisible, sans discrimination. C'est ensemble, unis, que nous continuerons à la construire».

Journées nationales 2018

Je termine mon propos comme toujours en cette période pour vous annoncer que notre semaine de quête nationale s'est déroulée du 9 au 17 juin 2018. Je vous rappelle que la quête de porte à porte ne se fait malheureusement plus par manque de bénévoles. La mobilisation de tous, la générosité et la solidarité sont pour nous une marque de confiance pour continuer toutes nos actions.

Si vous souhaitez continuer à nous aider adressez vos dons à l'adresse suivante:

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
1 rue Xavier Mosmann - 68190 ENSISHEIM
ou déposés chez Marie-Thérèse HASSLER
14 rue du Général de Gaulle à Blodelsheim
Nous restons à votre service pour vos remarques :
crf.68190.ensisheim@free.fr

L'ensemble de vos dons adressés et versés chez nous restent sur notre arrondissement pour toutes nos actions locales.

Si vous êtes sollicités par courrier pour soutenir notre institution, les fonds seront utilisés au niveau national. Vous pouvez comprendre que le contact direct que nous avons avec vous en passant avec notre boîte nous manque mais nous sommes plusieurs autres associations dans la même peine, c'est-à-dire que les bénévoles nous manquent cruellement.

À l'aube du début des vacances, je formule le vœu que pour vous, vos êtres chers, elles seront agréables en famille et très reposantes.

«On vit dans un monde où tout le monde s'aperçoit quand tu grossis ou maigris, mais personne ne remarque tes larmes, ta tristesse, ta douleur...»

«La vie est un écho, ce que tu envoies, te revient, ce que tu sèmes, tu le récoltes, ce que tu donnes, tu l'obtiens et ce que tu vois dans les autres existe en toi».

Zig ZIGLAR 1926/2012

HUGO SITTERLÉ ET ARNAUD DEHLINGER

LES AVENTURIERS DU DÉSERT



Arnaud DEHLINGER et Hugo SITTERLÉ sont deux étudiants blodelsheimois âgés de 20 ans. Arnaud prépare un DUT Génie Industriel et Maintenance à Schiltigheim et Hugo un DUT Génie Mécanique et Productique à Mulhouse.

C'est lundi 12 février au soir que Arnaud et Hugo ont entamé leur périple vers Marrakech dans le cadre du **4L Trophy 2018**.

Mais la grande aventure a débuté bien avant ça. D'abord dans la tête d'Arnaud «c'était un rêve d'enfant» confie-t-il. Alors, un an avant le grand départ, Arnaud a acheté une R4 GTL de 1992 «presque épave» précise son grand-père. Il est allé voir Hugo le jour de son anniversaire avec la 4L afin de lui faire une surprise.

Dès lors, Hugo et Arnaud ont consacré leur temps et leur énergie à retaper leur voiture, tout y est passé, châssis, carrosserie, mécanique... Tout en récoltant des fonds pour financer leur projet à hauteur de 10000€, et des fournitures scolaires pour l'association «enfant du désert». Deux étudiants donc mais qui n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure pour aller au bout de leur rêve.

Dans cette aventure, véritable entreprise, rien n'est simple; mais tout est facile car ils y croient et iront jusqu'au bout!

En trois mots: ACTION, PARTAGE, SOLIDARITE.

Pour l'édition 2018 qui s'est déroulée du 15 au 25 février, quelques 1300 équipages étaient représentés.

Ce raid n'a rien à voir avec une course de vitesse. En effet, à l'aide d'un road book et d'une boussole il faut parcourir le désert marocain sur 2000 km. L'épreuve en soit aura fait subir plus de 6000 km à leur 4L car il faut d'abord rallier le point de rendez vous français, Biarritz puis le Maroc!

La règle du jeu est simple: partir d'un point A, pour aller vers un point B en faisant le moins de kilomètres



possibles, tout en passant les check point tout au long du parcours. Tout ça en évitant les pièges des oueds ensablés, autour des dunes de Merzouga et les cols de l'Atlas.

Néanmoins, l'aventure et l'adrénaline ne sont pas les seules aspirations des deux étudiants. La solidarité et l'entraide sont aussi des moments forts du Trophy.

Dépanner son voisin tanké ou ayant un problème mécanique puis poursuivre la route ensemble, c'est aussi ça le Trophy!

Le 4L Trophy a permis la construction de nombreuses écoles à travers le désert marocain grâce à des dons financiers et de matériel. C'est ce que l'on peut appeler «allier l'utile à l'agréable».

L'aventure se résume donc par des souvenirs formidables et une 4L robuste qui ne nous a pas déçus une seule fois!



Vingt et un an après la première édition, l'objectif de son fondateur, Jean-Jacques REY est atteint: «vivre une aventure hors du commun à 20 ans».

MARTIAL BRENDLE

UNE VIE AU SERVICE DE LA FORÊT

Le 23 mars 2018, à la salle des fêtes de Blodelsheim, entouré de son épouse et de ses collègues, Martial BRENDLE a vu sa carrière saluée par Monsieur le Maire de Blodelsheim, François BERINGER, les élus, monsieur FIT directeur de l'Office National des Forêts (ONF), les bûcherons et amis, après 39 années passées sur le secteur.

Né le 23/06/1952 à Colmar, Martial BRENDLE réussit, en 1973, le concours de l'ONF à l'issue du baccalauréat. Comme les bonnes nouvelles vont de pair, il se marie la même année. Son fils, Johan, naît en octobre 1973, suivie de sa fille, Nathalie, l'année suivante.

Agent forestier stagiaire, sa première affectation l'amène à Guewenheim où il restera jusqu'en 1976. Les trois années suivantes, il officie sur le secteur de Thann. Depuis 1979, il est à Roggenhouse et s'installe à la maison forestière de Munchhouse.

Il a en charge les forêts des bans communaux de Blodelsheim, Fessenheim et Roggenhouse, soit une superficie domaniale de 1 400 ha. Technicien forestier, il est nommé, en 2013, technicien forestier principal.



Pour Martial BRENDLE, la fonction de garde forestier, c'est plus qu'un métier; c'est une passion et une manière de vivre avec une présence continue sur le terrain.



Comme il aime à le citer: «la vie de forestier est une vie de liberté». La forêt de la Harth, il la côtoie depuis l'âge de 6 ans.

Une autre facette de Martial BRENDLE, c'est son investissement en tant que correspondant syndical et représentant de ses collègues.

Martial BRENDLE est remercié pour son travail et son investissement sans faille pour la forêt de la Harth, son rôle pédagogique et la transmission de sa passion pour la forêt.

Le maire de BLODELSHEIM et le directeur de l'ONF lui souhaitent une retraite épanouie, dans sa nouvelle demeure à Niederhergheim, non loin de la forêt où il se sent si bien.

DES SOLUTIONS POUR UN LIEU DE VIE IDÉAL



Venant de Picardie et après des études à l'ESAIL (Ecole Supérieure d'Architecture Intérieure de Lyon), Laurence CAROUX a travaillé dans plusieurs cabinets d'architecture en Alsace avant de s'installer à Blodelsheim en 2016 puis d'y créer en mars 2017 son entreprise ayant vocation dans l'architecture intérieure, le réaménagement d'espaces et la décoration. Son agence intervient aussi bien pour les particuliers que pour des bureaux, boutiques, restaurants ou hôtels, cela du simple conseil à l'achèvement de travaux, selon différentes options :

Architecture intérieure :

Il s'agit d'accompagner les projets (neuf, rénovation ou extension) afin de créer des intérieurs esthétiques et fonctionnels en restant à l'écoute des vœux de chacun, tout en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires. Cela passe par la rencontre avec le client, l'élaboration de l'avant-projet, la réalisation d'un dossier précis, la consultation des différents corps de métier, l'analyse des devis et éventuellement la maîtrise d'œuvre.

Décoration :

Si l'on souhaite changer l'ambiance d'un intérieur pour une décoration plus harmonieuse, Laurence peut jouer le rôle de guide dans le choix des styles, couleurs, matériaux, mobilier et éclairage en liaison avec une ligne conductrice cohérente. Les étapes successives sont identiques aux précédentes.

Visite conseil :

Lorsque l'on désire changer de décoration, on peut souvent hésiter face à ce qui est proposé de toutes parts à l'heure actuelle. Dans ce cas, Laurence se propose

de conseiller les clients afin de structurer leurs idées lors d'une visite sur place, cela avec établissement d'un récapitulatif (book de planches d'ambiance, listes de shopping).

Home staging :

Le principe du «home staging» consiste à mettre en valeur un bien immobilier dans le but de révéler son potentiel et de le vendre dans les meilleures conditions. Il s'agit dans ce cas de conseiller le propriétaire et de lui proposer un embellissement de l'habitat au moindre coût : dépersonnalisation (aspect plus neutre), désencombrement (rangements, aération de l'espace), modification éventuelle de la disposition du mobilier et des couleurs, réparations et nettoyage.

Simulation 3D :

A partir de photos prises sur les lieux et en fonction du projet, Laurence dispose des outils et d'une expérience certaine dans l'élaboration d'images 3D afin de mieux se rendre compte des résultats escomptés.



Dossiers administratifs :

L'agence est à même d'élaborer les dossiers complets de déclaration préalable ou de permis de construire (par exemple en cas d'extension inférieure à 150 m²) concernant tout projet, tout comme les dossiers d'accessibilité aux personnes handicapées pour les bâtiments qui reçoivent du public.

Laurence intervient généralement dans tout le département. Cependant, elle a également mis en place un processus dénommé E-Déco qui lui permet de communiquer avec une clientèle éloignée par internet afin de concevoir des projets à distance.

Laurence est mariée et mère de deux enfants, une petite Chloé étant venue au monde tout récemment.

Nous lui souhaitons plein succès dans son entreprise.

Laurence Caroux Architecture

Tel : 06 84 00 40 76

Courriel : caroux.architecture@gmail.com

Site internet : www.laurencecaroux-architecture.fr

SANDRINE ANTONY, LA FOURMI IMMO



Nous accueillons sur Blodelsheim une nouvelle activité: celle de mandataire indépendant en immobilier, et ceci en la personne de Sandrine ANTONY.

Habitante de Blodelsheim et conseillère municipale, Sandrine ANTONY est responsable juridique à la Chambre d'Agriculture de Sainte Croix en Plaine. Avocate de formation et de niveau doctorat en droit européen, elle a souhaité se réorienter pour être plus autonome dans la gestion de son activité professionnelle. Dans un premier temps, elle a démarré son activité parallèlement à son emploi actuel, activité liée à sa passion de toujours: l'immobilier. Elle a d'ailleurs dessiné les plans de sa propre maison.

Pour avoir une visibilité sur le marché, elle a rejoint le réseau national de négociateurs indépendants de La Fourmi Immo. Son activité a débuté fin 2017. Vous trouverez d'ailleurs ses cartes de visite et ses flyers chez notre boulanger. Sa maison se pare également d'un panneau signalant son activité.

Sandrine ANTONY, de par ses connaissances du village et de sa région, ainsi que de ses habitants, se décrit comme «agent de proximité», gage de sécurité, de sérieux pour ses clients. En effet, elle est susceptible de croiser au quotidien ses clients dans le village et souhaite que son professionnalisme soit reconnu grâce au bouche-à-oreille.

Outre son contact avenant et sympathique, elle fait preuve de rigueur et d'intégrité. Elle se propose ainsi de vous accompagner dans la vente de votre bien et de vous soulager de toutes les démarches concernant cette vente, que ce soit une maison, un appartement, un terrain... Son secteur géographique n'est pas limité

même si elle se dédie plutôt au secteur situé dans un périmètre raisonnable autour de Blodelsheim.

Grâce à sa formation en droit, elle maîtrise parfaitement toutes les démarches incombant au vendeur et peut ainsi conseiller au mieux ses clients, en toute connaissance des derniers textes en vigueur.

Forte de sa passion et de son expérience professionnelle, son sérieux lui vaudra de développer rapidement un portefeuille de biens à vendre, et cela en toute confiance pour les vendeurs.

la fourmi immo
Agents de Proximité

Sandrine ANTONY
Agent commercial

Tél. 06 81 07 93 81

sandrine.antony@lafourmi-immo.com
www.lafourmi-immo.com

Souhaitons à Sandrine de développer son activité. N'en doutons pas car sa conscience professionnelle et sa disponibilité ne peuvent inspirer que confiance et rassurer les futurs vendeurs qu'elle accompagnera.

LES ÉCURIES HELMLINGER



L'écurie Helmlinger est installée à Blodelsheim depuis le mois de mai 2014. Ce superbe complexe, sorti de terre sur un ancien terrain militaire situé au cœur de la forêt de la Harth est né de la passion pour les chevaux de M. Henri HELMLINGER et de son fils Jacques, cavalier professionnel.

Il s'agit d'un centre composé d'un grand manège (70*30m), d'une carrière (95*85m), d'un marcheur de 10 places, d'un rond de longe, de paddocks et de boxes confortables et spacieux. Le complexe peut accueillir au total une quarantaine d'équidés.

Actuellement M. HELMLINGER occupe une quinzaine de boxes avec ses chevaux ainsi que ceux qui lui sont confiés pour le travail et une société externe (Primeur Equestran) gère la location d'un lot de 24 boxes.

L'écurie Helmlinger est un formidable outil pour Jacques et sa compagne Elodie qui y travaillent toute l'année des chevaux de compétition. Ils sortent



régulièrement en concours CSI (concours de saut d'obstacles internationaux) 2 et 3*. Ce type d'épreuve correspond à l'enchaînement d'un parcours d'obstacles toisants entre 140 et 150 cm.

La vocation de cette écurie est le travail et la valorisation de chevaux de CSO dans un but commercial (vente de chevaux de compétition).

Afin de travailler dans les meilleures conditions possibles, Elodie et Jacques sont épaulés par 2 grooms et 1 palefrenier. Ils logent tous sur place afin d'assurer la sécurité et le bien être des chevaux.

Le travail des équidés est réparti sur la semaine sachant que le week-end est consacré aux concours qui peuvent se dérouler sur l'ensemble du territoire français mais également à l'étranger (Belgique, Pays-bas, Allemagne...). Les chevaux sautent 2 fois par semaine (une fois en concours et une fois à l'entraînement), le reste du temps ils sont travaillés sur le plat ou sortent en balade et en trotting afin d'entretenir leur condition physique.



Côté compétition, la saison 2018 débute sous de bons auspices puisque le «Villeneuve Loubet tour» qui s'est déroulé du 15 au 18 mars a permis de mettre à profit le travail hivernal. Elodie et Jacques en sont revenus avec de beaux classements sur différentes montures et même une victoire pour Tonic des Mets et Jacques HELMLINGER dans l'épreuve Grand prix.

L'objectif de cette année est bien évidemment le championnat de France Pro Elite qui se déroule à Fontainebleau au mois de juin.

Souhaitons leur beaucoup de réussite pour cette nouvelle saison et celles à venir.

Si vous souhaitez suivre l'actualité de l'écurie Helmlinger vous pouvez vous abonner à la newsletter disponible sur le site de l'écurie : «ecuriehelmlinger.com».

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

POURQUOI DEMANDER UNE AUTORISATION D'URBANISME ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le PLU (**Plan Local d'Urbanisme**) de la commune (règles relatives à l'implantation, la nature ou encore les dimensions des constructions).

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme constitue pour la commune compétente la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec ces règles.

QUELS TRAVAUX NÉCESSITENT UNE AUTORISATION ?

Selon l'importance des travaux, vous devez déposer une demande de permis ou une déclaration préalable.

Construction nouvelle

- vous construisez une maison : vous devez déposer une demande de permis de construire.
- Vous construisez un garage ou une dépendance :
 - Si votre projet entraîne la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol* nouvelle de plus de 20 m², vous devez demander un permis de construire;
 - Si vous créez entre 5m² et 20m² : une déclaration préalable suffit;
 - En-dessous de 5m² : vous n'avez aucune formalité à accomplir.

Travaux sur construction existante

- Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires, vous n'avez aucune formalité à accomplir.
- En revanche, vous devez déposer une déclaration préalable pour les travaux de ravalement, ou qui modifient l'aspect extérieur de la construction, ou qui créent entre 5m² et 20m²* de surface de plancher ou d'emprise au sol nouvelle.
- Si vous faites des travaux d'agrandissement créant plus de 20m²* de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est requis.

***La surface de plancher** pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction, notamment, des surfaces de planchers sous une hauteur inférieure ou égale à 1m80, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménagées. La surface de plancher des caves, celliers, et annexes est en revanche prise en compte.

***L'emprise au sol** est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Pour le calcul du seuil de 150m² imposant le recours à un architecte, seule l'emprise au sol portant sur la partie de la construction constitutive de surface de plancher est prise en compte.

VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Votre demande doit être effectuée sur un formulaire CERFA disponible en Mairie ou sur service.public.fr. Votre dossier complet en 4 exemplaires doit être déposé en Mairie, qui vous délivre un récépissé de dépôt, document essentiel à conserver puisqu'il indique votre numéro d'enregistrement.



Dans quels délais ?

A compter de la réception de votre dossier complet, la mairie dispose de délais stricts pour vous répondre :

- **1 mois** si vous avez déposé une déclaration préalable
- **2 mois** pour un permis de construire d'une maison individuelle et pour un permis de démolir.
- **3 mois** pour tous les autres permis (permis d'aménager, permis de construire ne portant pas sur une maison individuelle).

Attention ! C'est lors du premier mois suivant le dépôt de la demande que la Mairie doit vous signaler toute pièce manquante.

Vous avez trois mois pour renvoyer les pièces manquantes. Veillez à délivrer un dossier complet le plus rapidement possible, ce n'est qu'à compter de la réception de toutes les pièces manquantes que le délai d'instruction commence à courir.

Sous quelle forme ?

La réponse de la Mairie est donnée sous la forme d'un arrêté et vous est notifiée directement par lettre recommandée avec avis de réception.

Attention, votre permis de construire peut être retiré par la Mairie s'il est illégal, et ceci dans un délai de 3 mois suivant la date de la décision. Votre permis ou votre déclaration préalable doit être affiché :

- En Mairie par le Maire dans les 8 jours de la délivrance de l'autorisation et pour une durée de 2 mois.
- L'affichage sur le terrain doit être réalisé à votre initiative, sur un panneau respectant les modalités réglementaires, celui-ci doit être visible de l'extérieur et pendant toute la durée des travaux. L'inobservation de cette formalité peut entraîner des sanctions pénales.

LA DURÉE DE VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

Une fois l'autorisation de construire obtenue, vous disposez de 3 ans pour entamer les travaux. A défaut l'autorisation est périmée. En cas de permis de construire : lors de l'ouverture du chantier, vous devez déposer ou adresser avec accusé de réception une déclaration d'ouverture de chantier en 2 exemplaires au maire de la commune. Lorsque les travaux sont finis, vous devez attester de l'achèvement et de la conformité des travaux, c'est-à-dire assurer que vos travaux ont été effectués conformément à l'autorisation qui vous a été délivrée. Cette déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux engage votre responsabilité. Elle est adressée à la Mairie. Cette dernière peut contester la conformité pendant trois mois à compter de la date de réception de cette déclaration.

DEFINITION DES PLANS



Le plan de situation

Il indique la position de la parcelle au niveau d'un secteur de la commune.

Le plan de masse

Ce plan, côté dans les trois dimensions (longueur, largeur, hauteur) matérialise l'emplacement du projet sur le terrain ainsi que par rapport aux limites séparatives. Il indique l'orientation (nord, sud, est, ouest) et les limites cotées du terrain, l'implantation et les dimensions de la construction, le tracé des voies de desserte et des raccordements. Il doit aussi faire apparaître l'existence des bâtiments existants, les clôtures, l'emplacement des stationnements, l'endroit à partir duquel des photographies sont prises...

Le plan de coupe

Il représente l'emplacement du projet par rapport au profil du terrain, dans le sens de la longueur (coupe longitudinale) soit dans le sens de la largeur (coupe transversale). Il précise la forme et la hauteur de la construction, il indique également les côtes de niveau du dallage, des planchers, du toit (à l'égout et au faîtage), et les hauteurs de plafond. Le plan de coupe fait apparaître le profil du terrain AVANT et APRES les travaux de la construction nouvelle.

Le plan des façades et des toitures

Il fait apparaître les ouvertures, la répartition des matériaux et leurs aspects, les éléments de décor, et plus généralement tous les éléments visibles de l'extérieur. Il doit illustrer l'élévation de la construction et permettre d'apprécier son aspect architectural.

**Pour des projets de modification de façades ou de la toiture, ce plan doit présenter l'état initial et futur.*



BLODELSHEIM DEVIENT MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE



En France, un cambriolage a lieu toutes les **90 secondes**. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires®** rétablit confiance et sérénité au sein des communes. Dans les communes Voisins Vigilants et Solidaires, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à **- 40 % par an**.

C'est pour cela que nous avons décidé de soutenir le dispositif en devenant **Mairie Vigilante et Solidaire**. Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Gendarmerie et Voisins Vigilants et Solidaires.

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

La plateforme **Voisins Vigilants et Solidaires** est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier ou d'une même commune, grâce à un simple téléphone portable, afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.

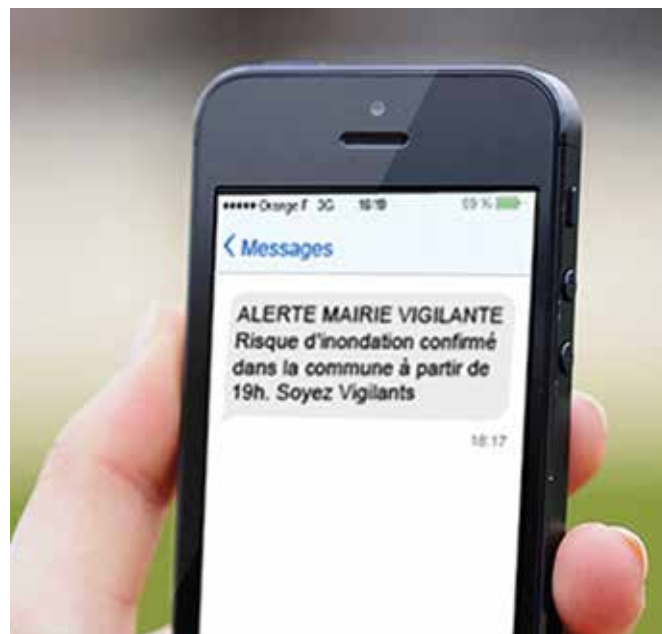
Votre inscription sur le site **voisinsvigilants.org** vous permettra de nous rejoindre et de faire partie de la communauté Voisins Vigilants et Solidaires de Blodelsheim !

Ainsi, vous pourrez partager des informations, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Mais surtout, **envoyer des alertes** qui permettront de prendre les mesures nécessaires pour éviter tout acte de malveillance. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, **l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles.



Si vous n'avez pas internet, pas de panique !

Votre référent Mairie est M. **BEAUDELOT Florent**, il suffit de le contacter au **06 16 38 90 30** pour qu'il fasse la démarche de vous inscrire directement depuis l'espace de la Mairie et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable via une application téléchargeable sur le site Voisins Vigilants et Solidaires.



Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26** (non surtaxé) qui vous permettra d'envoyer des alertes directement par SMS qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre commune et par votre Mairie.

Florent **BEAUDELOT**

Etat civil

NAISSANCES

Hortense, Marion, Eléonore GENTY
née le 29 décembre 2017 à Colmar,
fille de Célia FELTZINGER et Etienne GENTY

Mia, Grace FRICKER
née le 14 janvier 2018 à Colmar,
fille de Anaïs MARQUET et Thierry FRICKER

Clara, Elina JEURISSEN,
née le 15 janvier 2018 à Mulhouse,
fille de Virginie FERRY et Christophe JEURISSEN

Amy SCHAEFFER CECCHIN
née le 1^{er} février 2018 à Colmar,
fille de Géraldine CECCHIN et Stéphane SCHAEFFER

Emmanuel, Pascal, Désiré PETER
né le 7 février 2018 à Colmar,
fils de Christelle HABLITZEL et Pascal PETER

Emy, Lydie, Rachel MEYER
née le 25 février 2018 à Colmar,
fille de Florine LEDOUX et Quentin MEYER

Mathis BARBE
né le 24 mars 2018 à Mulhouse,
fils de Sophie MISSERE et Timothée BARBE

Chloé, Laurence, Marie CAROUX
née le 8 avril 2018 à Colmar,
fille de Laurence FLAMANT et Nicolas CAROUX

Naël, Jean, Pierre, Michel CLÉMENT
né le 5 mai 2018 à Mulhouse,
fils de Marion LASSIEGE et de Arnaud CLÉMENT

Néo, Tino DUBUISSON CAVIA
né le 23 mai 2018 à Mulhouse,
fils de Claudia CAVIA et Maxime DUBUISSON



DÉCÈS



Ilka RETZLAFF, décédée le 1^{er} janvier 2018

André THUET, décédé le 11 janvier 2018

Danielle BAUDY née SOAVE, décédée le 22 janvier 2018

Marie KOENY née SITTLERLÉ, décédée le 3 mars 2018

Marguerite WERNER née ROTHENFLUCH,
décédée le 22 mars 2018

Branislavka MILJEVIC née DOSEN,
décédée le 2 avril 2018

Pierre SCHWOB décédé le 7 avril 2018

Michel LAMOINE, décédé le 17 avril 2018

Etat civil

ANNIVERSAIRES

2^{er} SEMESTRE 2018

80 ans	Le 08.11	Albert BLUMSTEIN	86 ans	Le 29.12	Claire SITTERLE
	Le 13.11	Angèle HARTMANN			
81 ans	Le 23.08	Fernand DECKER	87 ans	Le 23.07	Maurice HOUILLON
	Le 24.08	Joseph THUET		Le 25.07	Joséphine HALLER
	Le 11.10	Liliane SCHWOB		Le 13.09	Gérard DUPOIRIEUX
		Le 10.10		Marie-Thérèse SAUTER	
82 ans	Le 10.07	Pierre RAUCH	88 ans	Le 04.07	Lucie SITTERLE
	Le 10.11	René BRUN		Le 20.07	Marguerite WITZ
	Le 12.11	Hélène GOETZ		Le 04.08	Jeanne RENNER
	Le 14.12	Bernard STAHL		Le 05.11	Martin SEILLER
83 ans	Le 09.09	Marie Anne DECKER	89 ans	Le 15.07	Henri DECKER
	Le 20.09	Mariette GABA		Le 25.08	Thérèse FRICKER
	Le 14.11	Annette RENNER		Le 07.12	Marie SCHMITT
		Le 15.12		Albertine GABA	
84 ans	Le 13.07	Robert DEHLINGER			
	Le 19.07	Adrienne LINDECKER			
85 ans	Le 20.07	Marie-Catherine GULL			
	Le 25.08	Jean BAUDY			
	Le 18.11	Germaine AMANN			
	Le 28.12	Stéfan GRYGA			

*Liste non exhaustive,
certaines personnes ayant formulé le souhait
de ne pas y figurer*

JUBILAIRES

1^{er} SEMESTRE 2018



Maria DANNER - 90 ans
le 1^{er} février 2018



Jeanne DEHLINGER - 85 ans
le 3 mars 2018



Pierre BRUN - 80 ans
le 7 mars 2018

MARIAGES

2^e SEMESTRE 2017



Laetitia HASENFRATZ et Ludovic ADAM,
le 19 août 2017



Stéphanie LIENHART et Jean-Bruno FOHRER,
le 8 septembre 2017

1^{er} SEMESTRE 2018



Camille ROCHE et Corentin LOICHOT,
le 12 mai 2018



Sabrina VOGT et Mike KLEINHANS,
le 26 mai 2018

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^e SEMESTRE 2018

JUILLET	
14	Pique-Nique Républicain
19	Don du Sang
28 et 29	Fête de la Moisson
AOUT	
25 et 26	S'GANZA FASCHT
OCTOBRE	
7	Repas paroissial

NOVEMBRE	
3	Gala Rino Lombardi
8	Don du Sang
11	Commémorations du 11 novembre
24	Celtic Hardt – Saint-Andrew
DECEMBRE	
9	Fête des aînés

Vœux du Maire



Lauréats du concours des maisons fleuries



L'Obervorsteherin de Grifheim,
Rita Schmitt remet le traditionnel bretzel



Mise à l'honneur de l'APP



Mise à l'honneur des jeunes footballeuses

Chasse aux œufs



Page de garde réalisée par Jean-Marie JOST

Danses Ukrainiennes



**Le Comité de Rédaction
et l'ensemble
du Conseil Municipal
vous souhaitent de**

BONNES VACANCES !



téléchargeable sur : www.blodelsheim.fr

Edition JUIN 2018, tirée à 1 100 exemplaires